Image not found or type unknown

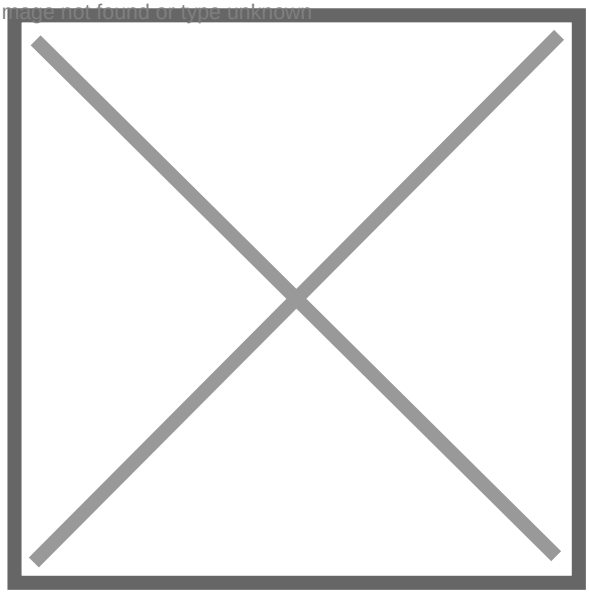

Abandon de chantier par mon entrepreneur

Par **piistoke**, le **15/07/2008** à **21:34**

Bonjour,
J'ai fait appel à un artisan pour des travaux de rénovation de mon pavillon. On l'a trouvé sur internet.
Nous avons signé un devis de 58025 €, avec un acompte de 35% en début, 35% en milieu et la totalité à la fin. La durée du chantier devait être de 2 mois (dit oralement).
Les travaux ont commencé début Février et ils ne sont toujours pas finit. L'entrepreneur m'a télèphoné mi juin, pour me dire que le chantier n'était plus rentable, que l'essence était beaucoup trop chère. Il a deux heures de route pour venir.
Nous lui avons donné 70% + 10000€ pour les travaux.
JE viens de recoir une lettre recommandé de sa part, ou il me demande 12000 euros pour continuer les travaux. Je lui ai répondu que non, que selon notre devis moi j'étais en règle que lui non.
Il devait se presenter ce jour pour continuer, mais il n'est pas venu.
Je sais plus quoi faire ?
Quand je lui ai demandé une attestation de responsabiltécivile, il m'en a donné une, qui n'est ni daté et qui ne correspond pas aux travaux efféctué à mon domicile.
Que dois je ?
Merci de vos réponses ou conseils
Hélène

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés